



# PRÉFET DE L'HÉRAULT

Liberté  
Égalité  
Fraternité

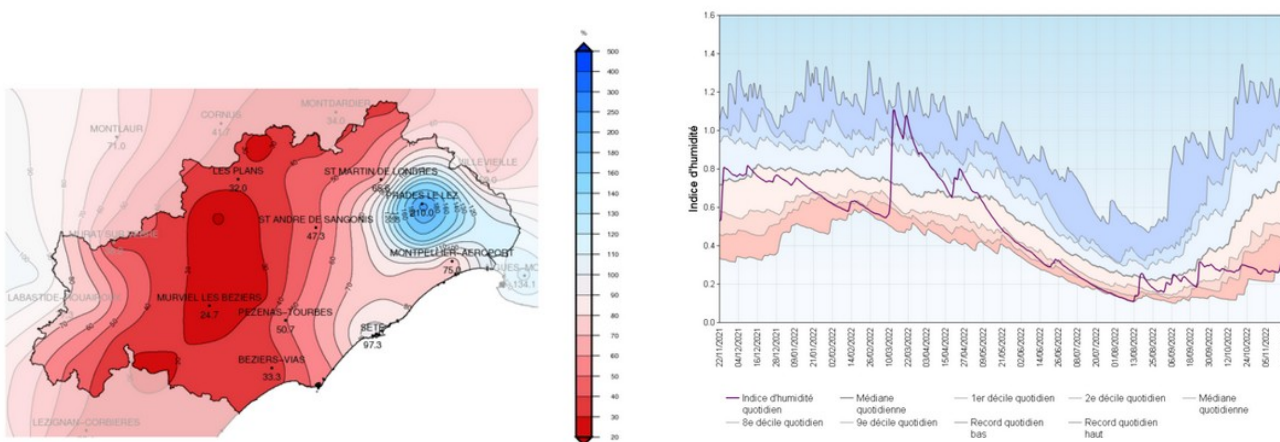
## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montpellier, le

### RESSOURCE EN EAU

#### Nouvelles mesures pour la préservation de la ressource dans l'Hérault jusqu'à la fin de l'année 2022

La faiblesse des pluies automnales a entraîné un déficit global hydrique, notamment sur l'ouest du département où la recharge des cours d'eau reste largement insuffisante. La situation est la suivante :



À gauche : carte d'anomalie de précipitation sur le mois de novembre (source : Météo France)

À droite : carte d'indice d'humidité des sols agrégés entre novembre 2021 et novembre 2022 (source : Météo France)

À présent, et durant toute la période hivernale, l'enjeu est de pouvoir reconstituer les nappes.

Dans ce contexte, et au regard des prévisions pour les semaines à venir, sur proposition du comité départemental de suivi de la ressource en eau, **le préfet de l'Hérault a décidé de placer en alerte une grande partie du territoire départemental et en alerte renforcée le bassin versant de l'Aude aval.**

Il est ainsi demandé à l'ensemble des usagers de maintenir les efforts permettant d'économiser la ressource en eau. Les agriculteurs et les industriels sont notamment encouragés à réduire leur consommation d'eau par de nouvelles pratiques et modes opératoires, comme le recyclage des eaux de nettoyage ; les collectivités à entretenir leur réseau et à collecter les eaux pluviales pour l'arrosage des espaces verts et terrains de sport. Toute personne peut également maîtriser sa consommation d'eau quotidienne grâce à des gestes simples : privilégier les douches aux bains, installer des équipements sanitaires économes en eau, faire fonctionner les appareils de lavage à plein, réutiliser l'eau de pluie, etc.

La carte « état des ressources en eau dans l'Hérault » et toutes les informations sur le sujet sont à retrouver sur : <https://www.herault.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Eau/Secheresse>

**Cabinet du préfet**  
Service départemental de  
la communication interministérielle  
Tél. : 04 67 61 61 25  
Mél. : [pref-communication@herault.gouv.fr](mailto:pref-communication@herault.gouv.fr)  
Site : [www.herault.gouv.fr](http://www.herault.gouv.fr)  
Réseaux sociaux : @prefet34

34 place des Martyrs de la Résistance  
34062 Montpellier CEDEX 2